EST Vendredi 25 novembre Page:6/7

REGION Lutte contre les violences conjugales

25/11/2022

## La parole d'un pair pour mieux se reconstruire

Sylvie Gabriot



Les groupes de parole sont animés par Samantha Lukebadieu et Charlotte Auxenfans, psychologues.

L'AVIM RS 10 propose des groupes de parole. L'objectif : permettre aux femmes victimes de violences conjugales de sortir de l'isolement et de retrouver confiance en elles.

Alors que ce vendredi 25 novembre se déroule la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, l'AVIM RS 10, association d'aide aux victimes, de médiation et de réinsertion sociale, fait un focus sur les groupes de parole « femmes victimes de violences conjugales » qu'elle a mis en place depuis 2020. Développé suite au Grenelle des violences conjugales, « ce projet a pour objectif d'améliorer la lutte contre les violences conjugales et vient compléter les mesures gouvernementales : téléphone grave danger, bracelet anti-rapprochement et tout ce qui est mis en place par le parquet », rappelle Sébastien Cancy, le directeur. « Il y avait une demande régulière de la part des victimes qu'on reçoit, et comme depuis le Grenelle la prise en charge des victimes de violences conjugales est devenue notre premier contentieux (sur les 1 500 victimes suivies en 2021, 318 l'ont été au titre de violences conjugales NDLR), on s'est dit que c'était opportun de le proposer en plus du suivi individuel. » « Poser des mots

1 sur 2

sur les psychotraumatismes »

Financé par l'ARS, le FIPD et la délégation aux droits des femmes, le groupe de parole est conçu et animé par Samantha Lukebadieu et Charlotte Auxenfans, les deux psychologues de l'association, L'objectif est tout d'abord de sortir les femmes de leur isolement, puis de libérer la parole et enfin de renouer avec la confiance en soi et l'estime de soi. Le groupe est constitué de quatre à cinq personnes, qui ne se connaissent pas, et qui se réunissent lors de cinq séances (quatre sessions par an). Chaque table ronde, temps convivial avec café et de jeux, s'articule autour d'un thème : les différentes formes de violences, les cycles de la violence et l'emprise, la procédure pénale (en présence d'un juriste), la mémoire traumatique, l'estime de soi. La verbalisation est une étape clé pour la reconstruction des victimes comme le souligne Samantha: « Poser des mots sur les psychotraumatismes, qui touchent tous les sens, c'est donner du sens dans ce qui s'est passé et c'est permettre à la victime d'intégrer cet événement psychotraumatique comme un souvenir douloureux, » Une phase propice « à la restauration de la résilience de la victime ». Évoquer son vécu au sein d'un groupe a plus d'un atout. « Le suivi individuel ne suffit pas », reconnaît Charlotte. « On se rend compte que les victimes ont besoin d'un soutien, d'une autre parole et que ça passe par les pairs. Ca leur permet de revoir leur histoire différemment et de débloquer les choses, » Après deux années d'expérience, les retours des participantes sont multiples : « Je ne suis pas seule », « le fais attention à moi », « J'ai repris le travail », « J'arrive à me réoccuper de mes enfants, à avoir de l'estime de moi, à retrouver ma féminité ».

Le prochain groupe de parole qui débutera courant décembre, est en cours de constitution. L'association a un autre projet en cours de réflexion : un groupe de parole sur les violences sexuelles, en nette recrudescence notamment chez les jeunes.

Contact: AVIMS RS 10, Tél. 03 25 73 78 78 ou avim10@wanadoo.fr

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)

2 sur 2